



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Gilbert MENUET	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLESEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Patrick BAUEMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Michel ROTGER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUET
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - 22 avenue du Drapeau - Acquisition d'un appartement

Mme AUBRUN Georgette, épouse de M. AUBRUN Georges demeurant 4 rue Belin – 21170 Montot,

Mme GRAPIN Viviane, née AUBRUN demeurant 35 route de Dijon – 21470 Brazey-En-Plaine,

M. AUBRUN Fabrice demeurant 3 rue Belin – 21170 Montot,

M. GUEDENEY Joris demeurant 22 avenue du Drapeau – 21000 Dijon,

M. GUEDENEY Romain demeurant 9 rue de la Cité – 21000 Dijon,

Melle GUEDENEY Marion-Lysel demeurant 3 Grand Rue – 21170 Montot,

sont propriétaires d'un appartement situé dans un immeuble en copropriété 22 avenue du Drapeau à Dijon, cadastré section BM n°6.

Cet immeuble est grevé de la servitude d'emplacement réservé n°141 du Plan Local d'Urbanisme, destinée à l'élargissement de la voie et qui permettra la réalisation de la future ligne de tramway.

Ce bien est constitué d'un appartement situé au 1er étage, d'une surface de 73 m², et de ses annexes, (grenier et cave) et cédé occupé.

Il est ainsi proposé d'acquérir ce bien moyennant l'indemnité globale de cent soixante dix sept mille six cent soixante euros (177 660 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine. Il est également proposé la prise en charge des diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant forfaitaire et définitif de deux mille euros TTC (2 000 € TTC).

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur les Consorts AUBRUN, l'appartement situé 22 avenue du Drapeau, constituant le lot n°2 de la copropriété cadastrée section BM n°6 ; cédé occupé ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 179 660 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 28 janvier 2010

Publié le - 5 FEV. 2010

Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
- 5 FEV. 2010



VU pour être annexé à délibération n° 39
du Conseil du : - 4 FEV. 2010
DIJON, le 28 - 5 FEV. 2010



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : - 5 FEV. 2010



Avenue du Drapeau

Général

Fauconnet

Avenue

Section : BM

 22 avenue du Drapeau. Parcelle BM n°6. Acquisition d'un appartement.



Rue